



Formation CQP (certificat de qualification professionnelle) Ouvrier qualifié de l'exploitation viticole

Une qualification reconnue au niveau nationale par la filière viti-vinicole



Les objectifs

- **Accroître la performance des entreprises par l'emploi d'un main d'œuvre qualifiée**
- **Développer les compétences des salariés (polyvalence, et autonomie)**

Public concerné:

- **Salariés dans le cadre du plan de formation et du compte personnel de formation (CPF)**
- **Demandeurs d'emploi**
- **Jeunes et adultes dans le cadre du contrat de professionnalisation**

- **Lieu de réalisation** : MFR Anneyron (partie théorique) + stages en exploitation
- **Intervenants** : des formateurs qualifiés et des professionnels du secteur viticole
- **Déroulement** : en alternance, 504 heures en centre de formation, 1204 heures en entreprise

Contenu de la formation : 4 blocs de compétences

2 modules nationaux axés sur le cœur du métier d'ouvrier viticole

- **Conduite du vignoble (203 heures)** : taille, palissage, ébourgeonnage, travaux en vert, reconnaissance des ravageurs et maladies...
- **Conduite et entretien du matériel en toute sécurité (105 h)** : tracteurs, enjambeurs, épampreuses...+ passage des CACES 1, 3 et 8

2 modules régionaux axés sur les besoins de la filière

- **Travail du sol (91 heures)** : labour, hersage, tonte, désherbage, aménagement de parcelles...
- **Protection des cultures (105 heures)** : application des produits de traitement, fertilisation, certiphyto applicateur

Obtention du CQP ouvrier qualifié de l'exploitation viticole

1 évaluation pratique en centre

+

1 évaluation pratique en entreprise

=

1 bloc acquis

4 blocs acquis + présentation orale => CQP

Session ouverte avec un minimum de 5 personnes et un maximum de 12 participants

Pour s'inscrire et pour tout renseignement complémentaire :

Tél: 04 75 31 47 94 / mail: laetitia.desseux@mfr.asso.fr

Financements possibles (nous contacter)